

BC saisie par : MORAND	le 01.09.2022	Validé par: MORAND	le 01.09.2022
Interlocuteur :	<b>EMS JUEN</b>		
Centre : CS602 Chargé secteur TER06 02	720 RTE de ST Quentin 38210 TULLINS		

**Client:**  
**Contrat:**  
**ESI:** 0878 ISLE D'ABEAU LE STADE GPE  
 ISLE D'ABEAU LE STADE 17/19/21/23/25/27/29 BLD SAINT HUBERT  
 Destination: HABITATION Date fin constr.: 02.01.1989 Date entrée patrim.: 01.07.2008

<b>OBJET DE LA COMMANDE:</b>	<b>Merci de réparer la porte local poubelles et le ferme porte de la porte accès étage vers le local poubelles</b>		
<b>Date de début d'exécution:</b>	01.09.2022	<b>Fin d'exécution:</b>	08.09.2022

Prestations/articles	PU HT (EUR)	Quantité	Prix HT	TVA (%)
NVAND30000-Travaux de remise en état suite vandalisme	1,09	52,29	57,00	10,00

Montant HT	Total remises HT	Total HT	Total TVA	<b>TOTAL TTC (EUR)</b>
57,00	0,00	57,00	5,70	62,70

<b>Opération:</b>	<b>S. analytique:</b>	Travaux parties communes
-------------------	-----------------------	--------------------------

#### Retour du BC à l'agence dans les 48h suivant travaux avec zones ci-dessous renseignées (QUITUS)

<b>Date de fin de travaux</b>	<b>Travaux conforme au BC</b>	<b>OUI</b>	<b>NON</b>
<b>Observations:</b>			
<b>Signature du locataire</b>		<b>Signature de l'entreprise</b>	

**En acceptant l'exécution de la présente commande, l'entreprise est réputée avoir pris connaissance et s'oblige à appliquer les dispositions de Plan de Prévention et du DT Amiante consultable et téléchargeable sur le site internet de la SDH [www.sdh.fr](http://www.sdh.fr)**

#### FACTURES: Règlement: 30 jours fin de mois

La facture sera rejetée si elle ne comporte pas le double du bon de commande. Les prix devront être détaillés en "Fournitures" et "Main d'œuvre". Les libellés "Travaux forfaitaires" ou "Conformes au devis" ne seront pas acceptés

Les travaux devront être réalisés dans les règles de l'art